



COMPTE-RENDU

Rencontres rivière du 10/11/2023 à 19h- Salle du Foyer Communal

Commune de Guîtres

Objet :

Présentation du diagnostic -état des lieux phase 1 – étude PPG 2025

Nombre de personnes présentes extérieures au Syndicat : 20 personnes

Réflexions et sujets des échanges :

- **Moulins** : Position de ce Syndicat : pas de compétence dans les moulins (quelles soient financières ou techniques) / actions restreintes au regard de la Loi (rubrique 3.3.5.0 Code de l'Environnement) mais aide à la recherche de solutions, de transmission d'information, de mise en relation avec les partenaires les plus pertinents et spécialisés en la matière (associations des Moulins, entreprises dans l'hydraulique et réparation) et lien avec les services de l'Etat. L'entretien et la gestion quotidienne des moulins relèvent de devoir des propriétaires privés. Ambition de pouvoir accompagner les propriétaires pour que tous les moulins puissent être manœuvrables. 1er objectif avant de proposer des projets restauration potentiels, sur volontariat de la continuité écologique (créations d'aménagements complémentaires aux structures historiques existantes). Le Syndicat est notamment en lien avec les associations régionales et départementales des Moulins, propriétaires privés qui suivent les différentes réunions et points d'étape des travaux du Syndicat.
- **Gestion des espèces exotiques envahissantes** : pas de présence abondante de Jussie sur les cours d'eau : quelques stations ont été localisées mais rien d'alarmant pour l'instant. La question du bambou est, elle, plus problématique en bord de berge. Témoignage d'actions de gestion chez un propriétaire riverain concernant la gestion par annelage des arbres de robiniers pseudo-acacia (méthodologie appliquée de l'INRAE). Technique qui est longue mais qui semble être efficace pour affaiblir les individus. Questionnement sur les embâcles engendrés par les individus dépérissant en bord de cours deau. Possibilité de pouvoir déposer au plus haut en berge les coupes ou exporter via du débardage à cheval. Voir comment pourrait être intégrer cette possibilité dans le PPG à venir : philosophie du Syndicat de ne pas porter atteinte aux milieux rivulaires. Piste à « creuser » pour la phase 3 (définition des actions).



- **Phénomène d'érosion** : la philosophie d'intervention du Syndicat est la suivante : l'érosion est un phénomène naturel à la dynamique de la rivière. La rivière transporte des matériaux (issue des érosions amont) et les dépose plus en aval. Sur des secteurs où il n'y a pas d'enjeu bien et personnes, ces phénomènes seront laissés à la libre évolution des phénomènes mécaniques des eaux. Pour les secteurs où l'enjeu bien et personnes sont clairement impactés (cas discuté en séance concernant un talus de route menacée), le Syndicat sera dans son devoir d'intervenir dans le cadre du PPG ou de réaliser des travaux de génie civil ou végétal d'urgence (en accord avec les services de l'Etat° pour protéger les infrastructures publiques. Cas particulier d'un moulin exposé par un propriétaire privé.
- **Qualité des eaux** : Témoignage de nombreuses anciennes décharges ou propriétaires peu précautionneux de l'environnement (décharges sauvages en bord de cours d'eau) : Pneux, machines à laver etc. Le Syndicat a effectivement intégré dans le diagnostic les points de décharges sauvages ou anciens centre de stockage.
- **Cours d'eau modifiés par le passé** : actions individuelles, actions publiques visant à l'assainissement des terres : drains, élargissements des lits mineurs des cours d'eau : à l'époque philosophie de gestion appuyée par les politiques publiques. Aujourd'hui, la démarche est différente et il est acté de permettre aux cours d'eau de retrouver leurs calibres et leurs morphologies originelles. Les actions sont plus orientées vers la restauration environnementale.
- **Non-intervention pour préserver les milieux** : Les axes d'actions et d'intervention du Syndicat peuvent également tendre vers une non-intervention sur des secteurs où l'enjeu patrimonial est fort : analyse des pertes et gains (plus de mal que de bien ?). Laisser faire la nature / les milieux est également une possibilité.

Questionnement en séance : que deviendraient les cours d'eau si le Syndicat n'intervenait pas ? (Programmation et actions publiques intéressantes mais beaucoup d'argent mobilisés) : questionnement qui n'a peut-être pas de réponse. Le Syndicat indique néanmoins qu'au regard du diagnostic et de l'absence d'animation du Syndicat depuis 2013, certaines entités liées à la rivière se portent très bien : il y a donc eu et il existe des actions privées individuelles qui permettent la préservation des rivières sans l'intervention des collectivités publiques. Le diagnostic le met en avant et le Syndicat souhaite que les efforts individuels puissent perdurer. Le diagnostic relève néanmoins des points d'amélioration notables et actions à engager dans le futur pour améliorer certaines entités fonctionnelles des cours d'eau qui ont été fortement modifiées (philosophies d'intervention des Syndicats de rivières différentes par le passé).

- **Evaluation du bon état des cours d'eau** : la qualité de l'eau n'est pas le seul paramètre qui a été pris en compte. 5 compartiments ont été analysés (berges et ripisylve, le lit mineur, le lit majeur, l'hydraulique, la continuité écologique).
- **Choix de la meilleure programmation** : questionnement en séance : comment sera établi le dimensionnement financier des actions/travaux à venir ? Le Syndicat est accompagné dans le cadre de cette étude pour un partenaire extérieur, un bureau d'études. Ce dernier fixera et proposera 3 scénarios aux élus au regard de la faisabilité et du financement. Remarque en



séance : pourquoi ne pas présenter directement la proposition la meilleure si c'est celle-ci qui permet de façon forte et optimale de restaurer les cours d'eau et milieux humides ? Le Syndicat est accompagné et financé dans ses actions pour nombreux partenaires financiers dans les programmes d'aides variés suivant les années (gouvernance). Le choix de la programmation et de son dimensionnement seront actés suivant les conditions d'accompagnement de l'année du choix de programmation (visibilité possible sur quelques années seulement).

- **Problématique de colmatage des fonds des cours d'eau :** témoignages sur la partie aval du Lary s'étant au fil des années, particulièrement comblée (sable, sédiments). Ne pourrait-il pas être envisagé un curage ou une extraction de ces excédents de matériaux ? Concernant ces points d'amélioration pris en compte dans le diagnostic, il est important de pouvoir établir des études préalables afin d'avoir l'assurance des causes avant intervention de restauration. Le Syndicat explique que sur ces sujets transverses, il mobilise des bureaux d'études spécialisés pour comprendre les phénomènes et ensuite préconiser des interventions spécifiques (en lien également avec les services de l'Etat).

- **Communication autour de ces rencontres :**

Témoignage que la communication n'a pas été assez poussée car quelques riverains n'ont eu connaissance de ces temps publics au dernier moment. Le Syndicat nouvellement fusionné, s'efforce de développer ce point, enjeu majeur pour les élus. Des efforts ont néanmoins été mobilisés par le Syndicat pour une diffusion large : envoi des affiches à toutes les communes du Syndicat, affiches personnalisées pour les communes accueillantes, diffusion sur Pannneau Pocket (17/16), 2 articles dans le journal de Haute-Saintonge ont été publiés, sur le site internet de certaines communes relais (Montlieu-la-Garde notamment).

<https://www.hautesaintonge.fr/actualite-15380-cercoux-rencontres-pour-s-informer-sur-le-lary>

<https://www.hautesaintonge.fr/actualite-15594-aux-petits-soins-pour-le-lary-et-ses-affluents>

sur le site internet du Syndicat

<https://saye-galostre-lary.fr/rencontres-riviere-dans-le-cadre-du-plan-pluriannuel-de-gestion-du-lary/>

Le lien avec les communes commence à se créer et le Syndicat a se faire mieux connaître : efforts à poursuivre.

- **Remarques complémentaires :**

Le câble HDMI n'est plus une option ...

